



Poitiers, le 18 janvier 2019

Communiqué de la Préfète de la Vienne projet de village aéronautique d'Availles-Limouzine

Pour faire suite à un article de presse récemment publié et relatif au projet de village aéronautique sur la commune d'Availles-Limouzine, la Préfète de la Vienne souhaite apporter les précisions suivantes.

Le promoteur a présenté un premier projet en 2012, qu'il a abandonné en février 2015, faute de disposer d'éléments suffisants pour en mesurer les impacts sur l'évolution du site.

Un nouveau projet a été déposé en septembre 2015 et a fait l'objet de nombreux échanges avec les services de l'État. Ceux-ci ont précisé au maître d'ouvrage les éléments à compléter pour permettre d'envisager une suite favorable. Le porteur de projet n'a pas fourni les documents demandés, et ce, malgré plusieurs rappels effectués lors de réunions de travail préalables à la venue sur place de la Préfète en mai 2018.

Contrairement à ce qui est exprimé par le Maire d'Availles-Limouzine, les éléments constitutifs d'un dossier complet en matière de protection des espèces, d'impacts environnementaux et d'aménagement n'ont pas été fournis par le porteur. Ses propos visant l'action des services de l'État sont fondés sur de fausses informations, alors même qu'il a une parfaite connaissance de la situation et a été associé à chaque étape.

L'État a répondu systématiquement aux demandes du porteur de projet et des collectivités qui le soutiennent et s'est particulièrement engagé au cours de ces derniers mois pour accompagner le promoteur, en prenant l'initiative de plusieurs réunions de travail. Aucune suite n'a été apportée par le promoteur à la suite de la dernière rencontre tenue en juillet dernier à la préfecture.

Dans l'hypothèse où un nouveau dossier serait présenté, les services de l'État se mobiliseront de manière identique et accompagneront les acteurs concernés, en réaffirmant que le projet de village aéronautique devra respecter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur connues du promoteur.

Valérie COURRECH – Responsable du Service de Communication Interministérielle – Préfecture de la Vienne –
valerie.courrech@vienne.gouv.fr – 06.15.56.12.84